

Alliage®

Fongicide arboriculture



Efficace contre la
tavelure et l'oïdium en
fruits à pépins

- Contre oïdium du pommier et du poirier
- Efficacité sur feuilles et fruits
- Longue persistance d'action
- Résiste au lessivage



Caractéristiques

Composition : 50% de
krésoxime-méthyl
Formulation : Granulés
dispersables (WG)
N° AMM : 9600398
Bidon de 600 g – Carton
de 8 x 600 g

Alliage® sur pommier et poirier : une expérience exceptionnelle

Le krésoxime-méthyl, matière active d'Alliage®, appartient à la famille des strobilurines.

Alliage® est un fongicide à action préventive, efficace contre les tavelures et l'oïdium des pommiers/ poiriers et l'oïdium sur pêcher, abricotier, cassissier, groseiller, myrtillier, airelle et azérolier.

Appliqué avant la contamination, il inhibe la germination des spores. Son utilisation assure une protection de longue durée contre les tavelures et l'oïdium. Cette efficacité est due à ses propriétés fongicides et également à une bonne résistance au lessivage.

L'efficacité d'Alliage® doit être préservée en respectant rigoureusement les préconisations de traitements dans les zones où le produit exprime encore pleinement son potentiel.

Lutter contre la tavelure

Alliage® c'est, aujourd'hui, plusieurs milliers d'hectares de pommes et de poiriers ayant été bien protégés, même en situations de fortes pressions tavelure.

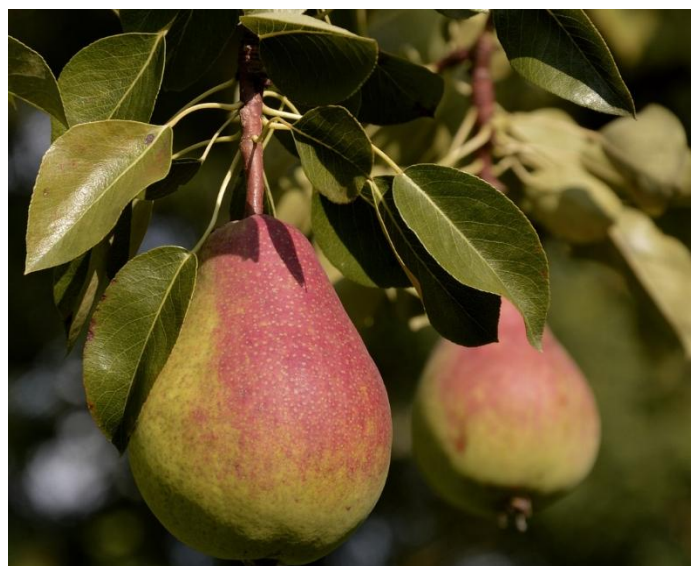
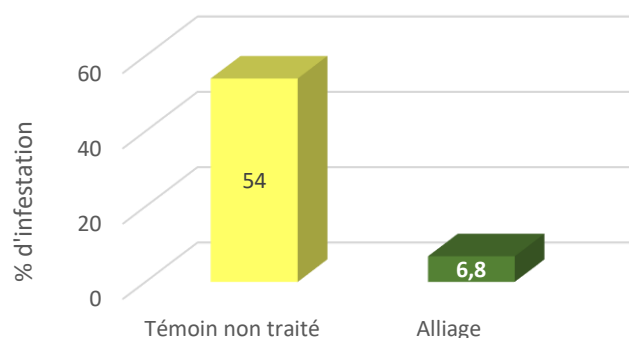
Alliage® confirme son efficacité pour la protection des fruits contre la tavelure années après années. Le produit permet de limiter le nombre d'applications en lutte contre la tavelure en espaçant la durée entre 2 applications et en offrant une bonne résistance au lessivage.

Lutter contre l'oïdium

Négliger la protection contre l'oïdium serait une erreur : en effet, l'oïdium est une maladie qui se traite préventivement et la laisser s'installer nécessiterait une intensification du nombre de traitements. De plus, cette lutte s'inscrit également dans le programme anti-tavelure

Alliage® : une efficacité oïdium supérieure.

Essais d'efficacité (Abbott) dans la lutte contre l'oïdium
STATION ROYALE DE GORSEM (Belgique)



Alliage® sur pommier et poirier : des avantages exceptionnels

- Efficace sur feuilles et fruits
- Peut s'utiliser :
 - > Indépendamment de la température (efficace même à basse température)
 - > Entre les stades BBCH 53 et BBCH 81
 - > Aussi bien sur feuillage sec que sur feuillage humide (limite du ruissellement)
- Résiste bien au lessivage (jusqu'à 40 mm après séchage de la bouillie)
- Durée d'action de 8 à 10 jours
- S'intègre dans tous les programmes de lutte fongicide avec différents modes d'action
- S'applique sur la totalité de la parcelle
- Se redistribue sur les jeunes pousses
- Très bonne sélectivité sur toutes les cultures autorisées



Recommandations d'emploi

- Pas plus de 2 applications par an sur fruits à pépins.
- Fongicide préventif. Appliqué avant la contamination, il inhibe la germination des spores.
- Alliage® et l'oïdium : traiter dès le début de végétation ou en fin de croissance active (juin).

Précautions d'utilisation

- Ne pas appliquer Alliage® à proximité des cerisiers et éviter toute dérive du produit
- **Mélanges** : se reporter à la législation en vigueur ;
- Délai de rentrée : 48 h
- ZNT : 5 m
- Equipements de protection : se référer à l'étiquette

Caractéristiques

Composition : 50% de krésoxime-méthyl

Formulation : Granulés dispersables (WG)

N° AMM : 9600398

Classement : SGH08 – SGH09 – H 351 – H 410

Bidon de 600 g – Carton de 8 x 600 g

Epi : se référer à l'étiquette

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Consulter l'étiquette avant toute utilisation.



Synthèse des usages autorisés

Cultures	Maladies	Dose	Nombre d'application	DAR	Stade d'application BBCH	Intervalle minimum entre 2 applications
Pommier, poirier, pommette et nêfle	oïdium	0,2 kg/ha	2	28j	entre les stades BBCH 53 et BBCH 81	10j
	tavelure	0,2 kg/ha	2	28j		
Cognassier, nashi	oïdium	0,2 kg/ha	2	14j		
	tavelure	0,2 kg/ha	2	14j		
Cassissier, groseillier	oïdium	0,2 kg/ha	2	14j	entre les stades BBCH 51 et BBCH 85	10j
Rosier également autorisé sous abri	oïdium	0,3 kg/ha	3	non applicable	entre les stades BBCH 11 et BBCH 89	10j
Cultures florales et plantes vertes	oïdium	0,3 kg/ha	2	non applicable	entre les stades BBCH 11 et BBCH 89	10j
Chrysanthème également autorisé sous abri	rouille	0,3 kg/ha	2	non applicable	entre les stades BBCH 11 et BBCH 89	10j
Arbres et arbustes	oïdium	0,3 kg/ha	2	non applicable	entre les stades BBCH 11 et BBCH 89	10j
	maladies diverses	0,2 kg/ha	2	non applicable	entre les stades BBCH 11 et BBCH 69	
Olivier (olive à huile)	maladie de l'œil de paon	0,2 kg/ha	3*	30j	entre les stades BBCH 00 et BBCH 90	10j
Olivier (olive de table)	maladie de l'œil de paon	0,2 kg/ha	2**	F (BBCH 59)	entre les stades BBCH 00 et BBCH 59	10j
Vigne	Black Rot	0,2 kg/ha	2	35j	entre les stades BBCH 19 et BBCH 81	12j
	Rougeot parasitaire	0,2 kg/ha	2	35j		

* : 2 applications après récolte et avant floraison. 1 application après la floraison avant la récolte.

** : Applications après récolte et avant floraison.

Alliage® (contient du Krésoxime-méthyl) UFI : 48U5-M0UE-D00Y-7VGU

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes). SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour tous les usages en plein champ. Spa 1 Pour éviter le développement de résistances de la tavelure du pommier au krésoxime-méthyl, le nombre d'applications du produit est limité à 2 applications maximum par cycle cultural sur pommier et poirier. Afin de gérer les risques de résistance aux substances du même mode d'action (QoI), il est recommandé de suivre les limitations d'emploi par groupe chimique préconisées par la note relative à la gestion des résistances de la tavelure du pommier.

Délai de rentrée : 48 heures.

Protection des personnes présentes et des résidents : respecter une distance d'au moins 10 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.



ATTENTION

Fiche de données de sécurité disponible sur demande ou sur www.quickfds.com

Epi : se référer à l'étiquette

Consulter l'étiquette avant toute utilisation.

DESTINE AUX USAGES PROFESSIONNELS

COMPO EXPERT France SAS - 120 rue Jean Jaurès - 92300 Levallois-Perret
Tél : 01 41 05 49 45 www.compo-expert.fr
RCS Nanterre 753 702 315

Suivez-nous !

